



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO JUIN 2012

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

La dernière réunion de bureau a été très studieuse.
Je vous en donne le résumé.

En attente de la validation par la prochaine assemblée générale, le Bureau de l'AMP, dans son intégralité, a décidé de faire participer BERNARD LAVIGNASSE à l'ensemble de ses travaux.
Nous avons arrêté le calendrier des manifestations de l'AMP pour 2012. Elles sont nombreuses. Sylvie vous les détaillera ci-dessous. Je vous remercie de suivre ses instructions pour une bonne organisation.

Le Bureau rappelle que la cotisation de l'AMP est payée pour à l'année civile comme le timbre de la FNPPSF. Afin de simplifier la gestion des cotisations et de leur transmission à la FNPPSF, elles devront être acquittées avant le 31 mars de chaque année.

Le Bureau a fait une communication à l'élu en charge de la capitainerie pour lui signifier quelques dysfonctionnements signalés par nos adhérents.

J'ai été interpellé sur la gestion de l'attribution des mouillages. J'ai immédiatement demandé à participer à la prochaine commission d'attribution qui se déroulera début 2013.

Comme Monsieur le Maire s'y était engagé, la cale actuelle sera bien fermée et bouchée pour la saison prochaine en même temps que la mise en place de la nouvelle cale qui sera bien face à la vague selon les directives de la DDTM.

A bientôt de se revoir

Le Président
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

LE MOT DU SECRETAIRE

Nous arrivons fin juin et le moins que l'on puisse dire, c'est que le début de saison a été bien triste et contrasté. On alterne allégrement entre le soleil, le ciel bleu, la mer calme, la grande tempête, la mer déchainée, la pluie, le tout agrémenté journallement d'un grand vent.

Ceci n'a pas été propice à la pratique de notre loisir favori que ce soit pour la ballade ou la pêche.

Cette semaine de lune noire, normalement propice à la prise de quelques poissons, n'a pas répondu à nos attentes.

A ma connaissance, peu de beaux poissons ont été capturés, pas d'oiseaux sur la mer et pour couronner le tout, pendant 2 jours il fut impossible de mettre un bateau à l'eau.

Peut-être que la semaine prochaine sera plus clémente pour les pêcheurs de daurades.

Pour nos amis qui arrivent en juillet, le terme est proche et comme nous avons déjà essuyé tout le mauvais temps, on espère que juillet sera différent de l'année dernière et porteur de belles journées en mer.

Comme l'a confirmé notre Président, il n'y aura pas de modifications sur les 2 cales d'embarquement cette année ; l'estacade est presque terminée et les gros engins quittent le site pour nous redonner un peu d'espace.

Nous allons demander à la municipalité dans le cadre des nouveaux travaux, de mettre en place au niveau de la capitainerie une webcam haute définition pour surveiller plus particulièrement la zone de mouillage, nos embarcations, la cale d'embarquement, le parking des remorques. Cela permettra aux utilisateurs, à partir de leur ordinateur à la maison, de voir leur bateau, l'état de la mer, les conditions d'embarquement. Ceci étant valable tant pour les utilisateurs que pour les capitaines dans leur bureau. Nous espérons que notre demande sera couronnée de succès.

A vous saluer prochainement sans oublier la permanence tous les samedis matin à notre local.

LE MOT DE JEAN CLAUDE

-Atelier « écluses à poissons » du 5 juillet 2012.

Dominique GONNOT est venu à la fin de notre dernière réunion de Bureau présenter les « écluses à poissons ». Un groupe d'amis Tranchais s'est lancé dans la reconstruction de deux écluses à poissons sur les vestiges retrouvés et après de longues recherches documentaires pour retrouver les modalités ancestrales de leur construction. Notre Président avait demandé à notre Bureau de soutenir cette action et a proposé que nous participions durant deux marées à ces travaux.

La première séance se déroulera le 5 juillet prochain. Le rdv est fixé à 10 heures au corps de garde.

Le travail qui nous sera confié durant cette première journée consistera à remblayer les murs de soutènement.

Ne pas oublier de vous munir de gants à rosiers et des chaussures renforcées ou bottes et si possible d'un seau.

Pour une parfaite organisation de cette journée, je vous remercie de me faire part très rapidement de votre participation. En effet nos amis nous attendent sous les meilleurs hospices avec apéritif et casse-croute.

LE MOT D'ALAIN

Organisation d'une sortie pour pêcher des coques et des palourdes avec pique-nique à l'île de Ré au Fier d'Ars en Ré prévu le Mercredi 4 juillet.

ATTENTION

Râteau trois dents, pied à coulisse Bleu ou gabarit à la maille.

Les années précédentes, nous stationnions à tribord en allant vers la cardinale d'Ars (église) qui se trouve être classée "réserve naturelle". Le stationnement et la pêche se feront donc à bâbord.

Départ 9h00, rassemblement à la bouée du port, suivre le bateau pilote. En effet nous arriverons en milieu de marée à Ré et vu le coeff cela devrait bien découvrir, donc respect des bouées et du chenal, pêche jusqu'à 12h00, apéro (à mutualiser entre nous) et casse-croute individuel pris en charge par les participants, retour à la Tranche vers 17h00-17h30 du fait du coeff important, de l'heure de départ nous aurons un fort courant contraire dans le fier d'Ars. Il est donc important de suivre le bateau pilote.

POUR CEUX QUI SONT INTÉRESSÉS, Merci de m'envoyer votre réservation le plus rapidement possible

Alain BRAUD

0682761558

LE MOT DE SYLVIE

-confirmation du calendrier des manifestations 2012.

4 JUILLET pique-nique au Fier d'Ars en Ré

Chacun amène son repas

ATTENTION AUX TAILLES DES COQUILLAGES ET AUX QUANTITES

Responsable Alain BRAUD

5 JUILLET matinée (marée) de travaux à l'écluse à poissons

Rdv à 10 h au corps de garde.

7 JUILLET journée sécurité, responsable Jacques FLATIN

atelier de matelotage, responsable Jean-Claude PORCHER

apéro-barbecue- prix 6 euros-payable sur place lors de la manifestation.

réservation auprès des membres du Bureau à la Tranche ou par tel auprès de moi-même
au 07 61 20 62 35

21 JUILLET Assemblée générale au pôle culturel à 16 heures
Responsables Sylvie et Pierrette CULORIER
repas sous le Tivoli de l'espace culturel à 19h30
prix du repas adhérent-conjoint ou accompagnant - 20 euros
Invités - 25 euros
Enfant moins de 16 ans - 10 euros
Enfant moins de 8 ans – gratuit

02 AOÛT matinée (marée) de travaux à l'écluse à poissons
rdv à 10 h au corps de garde.

5 AOÛT sortie au port du plomb, responsable ALAIN BRAUD
apéro à l'extérieur apporté par chacun
Repas restaurant 20 euros par adhérent-conjoint ou accompagnant
25 euros pour les invités

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS LA SORTIE SERAIT REPORTEE AU 22 AOÛT

10 AOÛT manifestation de pêche, responsable ALAIN BRAUD

11 AOÛT sardinade sur le parking de l'embarcadère, responsables Guy
CHAUVET et Bernard GABORIAU

Cette année il ne sera pas fourni de couverts. Nous vous proposons d'apporter vos assiettes et vos verres, plus pratiques en cas de grand vent
Prix 15 euros par personne et gratuit pour moins de 8 ans.

14 AOÛT Cérémonie disparus en mer

-Point sur le nombre des adhérents et des retards de paiement des cotisations.

À ce jour 99 adhérents sont à jour sur 131 inscrits

La carte fédérale pour certains est complète ; une nouvelle vous sera remise lors des permanences ou des festivités. Sur votre demande et à titre exceptionnel, je vous l'adresserai par courrier.

Il nous reste des coupe-vent rouges, ceux-ci sont en vente 15 euros. S'ils vous intéressent, merci de me préciser la taille retenue.

Les polos 2012 bleus sont à votre disposition lors des permanences ou des festivités. Leur prix de vente est aussi de 15 euros. Toutes les tailles sont disponibles, de M à 4XL.

Je joins à cette info la fiche « INSCRIPTION AUX REPAS » que je vous remercie de me retourner soit par courrier à Igny, soit à déposer lors des permanences accompagnée du règlement de préférence par chèque. Pour ceux qui n'auraient pas réglé leur cotisation, je vous remercie de m'adresser un chèque séparé.